

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

**AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 00005/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2021 DU 16 DEC 2021 POUR LA
PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, ENTREPRISES ET BUREAUX
D'ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DES ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES,
INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHÉS
DES TRAVAUX PASSÉS AU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2022**

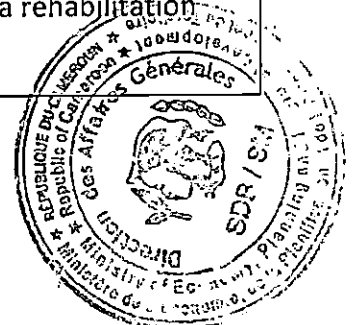
1. CONTEXTE

Dans l'optique d'améliorer la consommation du budget d'investissement public et permettre une meilleure exécution physique des projets, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, conformément aux dispositions des articles 76 al.1 et 78 al.1 du Code des Marchés publics, porte publication d'un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Consultants, cabinets d'études, entreprises et bureaux d'études techniques désireux de participer aux Avis d'Appel d'Offres Restreints relatifs aux études économiques, financières, informatiques et études techniques des travaux et à la maîtrise d'œuvre des Marchés des travaux pour le compte de l'exercice 2022.

2. OBJET

Le présent Avis porte sur la pré-qualification des Consultants et entreprises suscitées qui seront chargés de d'accompagner le MINEPAT dans la réalisation des prestations relatives aux domaines visés au point 1 ci-dessus pour le Compte de l'Exercice 2022, conformément aux composantes ci-après :

N° D'ORDRE COMPOSANT	LIBELLE	DESCRIPTION
I	Habitat/Bâtiments et Equipements Collectifs	Etudes techniques et Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et de la réhabilitation des bâtiments
II	Infrastructures Routières	Etudes techniques et Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et la réhabilitation des routes



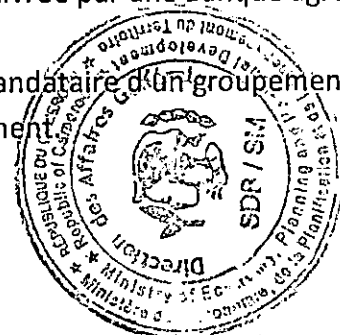
N° D'ORDRE COMPOSANT	LIBELLE	DESCRIPTION
III	Energie et Eau	Etudes techniques et Maitrise d'œuvre des travaux de construction des forages, d'électrification et des adductions d'eau
IV	ETUDES ECONOMIQUE ET FINANCIERE	Etudes diverses en planification, perspectives économiques, modélisation, audits des systèmes, évaluation des projets, élaboration des politiques publiques diverses
V	INFORMATIQUES	Etudes informatiques, audits des systèmes d'information, conception et mise en place des logiciels divers, etc.
VI	CONSULTANTS INDIVIDUELS	Etudes techniques, diverses

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

A. Un dossier administratif comportant :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
- b) L'attestation d'immatriculation ;
- c) La copie de l'attestation de non-redevance;
- d) L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- e) L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres;
- f) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- g) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle seront domiciliés les marchés en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances;
- h) Les pouvoirs dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;
- i) L'accord de groupement signé entre les membres du groupement.



NB : en cas de groupement, tous les membres du groupement devront fournir les pièces b) à f). Les pièces a) et g) devront être fournies par le mandataire du Groupement. Les pièces a), b), f) et g) sont les seules exigées pour les consultants individuels.

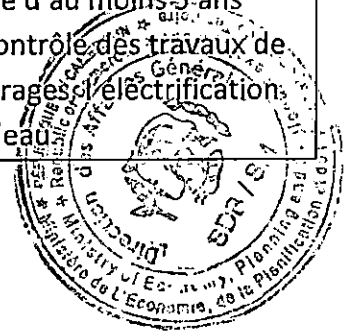
Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature.

B. Un dossier technique comprenant

- a) les références de l'entreprise ou du consultant sur les trois dernières années comportant au moins deux prestations analogues réalisées antérieurement dans le domaine ciblé;
- b) le personnel d'encadrement le cas échéant:

Chaque candidat devra présenter une liste du personnel adapté au type de prestation visé avec un CV daté et signé (moins de 3 mois), une copie certifiée de son diplôme, une attestation de disponibilité datée et signée relative au domaine choisi. Le minimum requis est détaillé dans le tableau suivant :

COMPOSANTE	CHEF DE MISSION	ASSISTANT
I	Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments en tant que Chef de mission	Ingénieur de Génie Civil pas nécessairement inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Civil avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments
II	Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes et des ouvrages d'art en tant que Chef de mission	Ingénieur de Génie Civil pas nécessairement inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Civil avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes
III	Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural ou du Génie Electrique inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction des forages, l'électrification et les adductions d'eau en tant que Chef de mission	Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural ou du Génie Electrique pas nécessairement inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Electrique avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction des forages, l'électrification et les adductions d'eau



COMPOSANTE	CHEF DE MISSION	ASSISTANT
IV	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+5) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+3) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (03 ans au moins)
V	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+5) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+3) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (03 ans au moins)
VI	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+5) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	

- c) une note méthodologique sommaire (au moins 8 pages) du travail à faire, suivant la composante choisie et comportant l'organigramme de l'entreprise le cas échéant;
- d) la liste des moyens techniques, logistiques ou matériels en propriété ou en location (fournir une carte grise, des factures ou toute autre pièce certifiant le droit de propriété et le contrat de location le cas échéant, chacune des pièces devant être certifiée); appareil de CASAGRANDE avec accessoires, moules CBR avec accessoires, dames PROCTOR, étuve ou plaque chauffante avec bouteille de gaz, Série de tamis complète, balance électronique de précision, balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet, densitomètre à membrane avec accessoires, tamis de 20 mm, gamelle à brûler, pénétromètre dynamique, théodolite, niveau, véhicules de liaison, imprimantes, ordinateurs portables, licences des logiciels appropriés. La liste des moyens techniques n'est pas demandée pour les consultants individuels

4. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, service des Marchés Publics, porte 217, au plus tard le 15 JAN 2019 à 17h00, au siège de la Direction des Affaires Générales, 5018, route de la planification et de l'aménagement du territoire, Kinshasa.



N°00005 AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2021 DU 16 DEC 2021

**AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA
PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, ENTREPRISES ET BUREAUX
D'ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DES ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES,
INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHÉS
DES TRAVAUX PASSÉS AU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

5. CRITERES D'EVALUATION

1- Critères éliminatoires

- i. Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- ii. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou fausse ;
- iii. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

2- Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- i. Les deux références (02 références au moins) du candidat relatives à la réalisation des prestations analogues (10 points)
- ii. Le personnel d'encadrement (40 points)
- iii. Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (40 points)
- iv. Moyens logistiques et matériels (10 points)

Seuls les candidats, qui totalisent, à l'issue de l'évaluation, **une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100)**, sont retenus pour participer aux appels d'offres restreints des différentes composantes.

6. SUITES DE LA PROCEDURE

A la suite de la présente manifestation d'intérêt, les marchés seront passés après Appel d'Offres restreints, lancés par le Ministre de L'Economie, de La Planification et de l'Aménagement du Territoire, conformément à la réglementation en vigueur.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Un dossier de consultation sur la nature des projets pourrait être consulté à l'adresse sus mentionné les jours ouvrables à partir de 13 heures, heure locale. Aussi les candidats pourraient consulter le journal des marchés du MINEPAT pour une meilleure compréhension des missions du consultant. Une pré-analyse dans une note méthodologique complète d'une étude ciblée est essentielle.



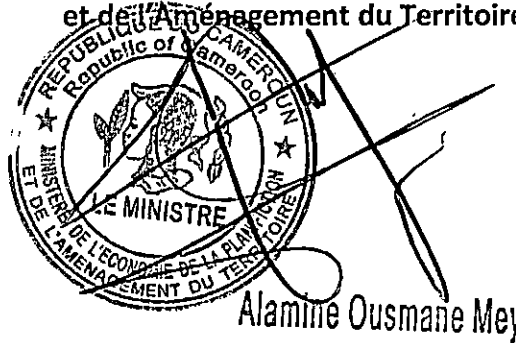
N.B. : le MINEPAT se réserve le droit de classer en sous rubrique possible les candidats selon leur pertinence dans la note méthodologique présentée. La rubrique informatique devant avoir des sous rubriques audit des systèmes d'information et conception des systèmes d'information, etc.

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation, les entreprises et consultants individuels intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 131, Téléphone 222 22 41 28.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

Le Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- S/CMSPM/MINEPAT
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

